

TITRE D’EMPLOI	<i>Journalier - mandat bâtiments</i>
STATUT	Permanent
NOMBRE DE POSTES	1 poste
SERVICE	Service des infrastructures et de l’ingénierie
ENTRÉE EN POSTE	Septembre

À PROPOS DE LA VILLE DE PRÉVOST

Située au cœur de la région administrative des Laurentides, à quelque 60 km de Montréal, la Ville de Prévost offre à ses 14 000 citoyens et commerçants un milieu de vie pluriel et progressiste, centré sur la famille et la nature.

SOMMAIRE DU POSTE :

Sous l’autorité du contremaître des travaux publics, la personne titulaire du poste accomplit diverses tâches relatives à l’entretien, la construction, la rénovation ou la réparation d’immeubles, d’équipements et d’infrastructures municipales. Elle effectue les travaux ou les supervise en s’assurant qu’ils suivent les plans et qu’ils respectent le Code du bâtiment, si nécessaire.

NATURE DES TÂCHES :

- Effectuer la construction, l’entretien et la réparation des bâtiments de la Ville, tant leur ameublement que leur structure, leur finition intérieure et extérieure et leur mécanique. (Exemple : poser ou réparer des poignées de porte, des fenêtres et des coupe-froid, réparer ou poser des lambris, des moulures, des plinthes, des armoires ou autres articles en bois, etc.) ;
- Exécuter des travaux de préparation de surfaces à peindre, entre autres : remplissage des joints de gypse, réparations de fissures dans le plâtre, peinture, montage et démontage d’échafaudages, déplacer et refaire des cloisons ;
- Fabriquer et réparer les ameublements de parc, clôtures, barricades de rues, hangars et autres travaux de même nature ;
- Effectuer le montage et le démontage d’installations et d’équipements sportifs ainsi que le transport d’équipement divers ;
- Procéder à des réparations de béton et de maçonnerie et réaliser des ouvrages mineurs en béton ;
- Participer à la vérification et à la planification annuelle de l’entretien des bâtiments municipaux, dont le contrat de conciergerie et la mécanique des bâtiments (ventilation, climatisation, etc.) ;
- Coordonner les sous-traitants lors d’une réparation, d’une rénovation ou d’une construction en lien avec un bâtiment municipal ;
- Applique et respecte les règles et méthodes de travail reliées à la sécurité au travail ;
- Coordonner à l’occasion une équipe de travail ;
- Assister aux réunions nécessaires avec des entrepreneurs pour le démarrage des travaux en lien avec les bâtiments de la municipalité et s’assurer du respect des clauses contractuelles par des inspections et tournées régulières;
- Lire ou interpréter des plans ;
- Participer à la préparation des devis qui répondent aux besoins de la Ville pour les appels d’offres pour les travaux sous son champ de connaissance ;
- Effectuer toutes autres tâches connexes reliées au poste ou confiées par son supérieur.

QUALITÉS RECHERCHÉES :

- Être apte à travailler en équipe et à interagir avec le public ;
- Faire preuve d’habileté à communiquer et avoir la capacité de travailler en équipe ;
- Faire preuve d’autonomie ;
- Avoir de l’initiative et de la polyvalence ;
- Avoir une bonne condition physique.

EXIGENCES ET COMPÉTENCES SPÉCIFIQUES :

- Détenir un diplôme d'études professionnelles (DEP) en entretien général des immeubles / ou des bâtiments. Toute autre combinaison de scolarité et d'expérience jugée pertinente et équivalente pourra être considérée ;
- Posséder un minimum de deux à trois (2 à 3) ans d'expérience dans un poste similaire ;
- Avoir suivi la formation sur la sécurité pour les chantiers de construction (ASP-Construction) ;
- Posséder un permis de conduire classe 5 valide au Québec ;
- Être dans une condition physique permettant de réaliser les tâches de l'emploi ;
- Posséder des habiletés manuelles ;
- Posséder des connaissances générales ou une formation spécialisée en électricité, plomberie, mécanique, ventilation (un atout).

HORAIRE DE TRAVAIL :

Il s'agit d'un poste permanent à raison de 36 heures / semaine répartis sur 4 jours/semaine.

CONDITIONS DE TRAVAIL :

Le salaire et les conditions de travail sont établies en fonction de la convention collective en vigueur soit de 26.03\$/heure à 30.63\$/heure.

DATE LIMITE POUR SOUMETTRE VOTRE CANDIDATURE :

Les personnes intéressées à ce poste doivent faire parvenir leur candidature (curriculum vitae et lettre de présentation) ***au plus tard le 15 septembre 2025*** à emploi@ville.prevost.qc.ca

Nous tenons à vous remercier de votre intérêt à joindre l'équipe de la Ville de Prévost. Nous communiquerons avec les talents dont la candidature aura été retenue. Si vous n'êtes pas contacté, nous évaluerons votre profil pour d'autres opportunités.

Notez que l'utilisation du générique masculin n'a aucune intention discriminatoire. La Ville de Prévost considère la diversité de ses talents comme une richesse et croit et adhère au principe d'équité en matière d'emploi.